

L'autorisation de contracter mariage avec demoiselle Elizabeth Hamani Mohaut, demandant par le Sieur Bégin, Pierre, cousin négociant à Paopee, lui est accordée.

Paris, le 4 février 1860.

PARTIE NON OFFICIELLE.

Suite du voyage de Leurs Majestés

Impériales

Où il dans le Moulin

Brest, le 9 août 1858, 5 h. 25.

La traversie de Leurs Majestés de Cherbourg à Brest, favorisée par un temps exceptionnel, s'est accomplie dans les conditions les plus heureuses.

Les dix vaisseaux qui escortaient la Bretagne ont marché toute la nuit dans le plus grand ordre, chacun à la place qui lui avait été désignée.

Il était une heure de l'après-midi lorsque l'escadre est entrée dans le port de Brest. Aussi tôt les batteries des forts échoués le long de la côte ont salué le pavillon impérial de trois salves de toute leur artillerie.

Bien ne saurait peindre la majesté du spectacle qu'a présenté l'entrée dans la rade de Brest du vaste armada impérial et des magnifiques navires qui l'escortaient. La population des campagnes groupées sur les bâties, les habitants de la ville serrés sur tous les points d'où peut apercevoir la mer agitaient leurs mouchoirs et leurs chapeaux et malissaient leurs acclamations et bruit du canon.

L'Empereur, pour se rendre à terre, est monté dans le canot sur lequel Napoléon III a visité les bouches de l'Escat et les défenses d'Avranches en 1814.

Leurs Majestés impériales ont été reçus à leur débarquement par le maréchal Baraguey d'Hilliers, le vice-amiral La Place, préfet maritime, le préfet du Finistère, le général commandant le département, les corps d'officiers de la marine et de l'armée de terre, et toutes les autorités maritimes et civiles. Leurs Majestés ont trouvé sous un élégant arc de triomphe M. le maire de Brest, qui a présenté à l'Empereur les éléves de la ville et qui a adressé à Sa Majesté les paroles suivantes:

« Sire,

« Il existe pour les magistrats municipaux des situations où la parole devient impuissante à traduire les sentiments et laisse l'expression de la pensée bien au-dessous des mouvements du cœur. En présence de Vos Majestés, je me sens dans cette situation. Je voudrais vous exprimer toute la joie éprouvée par votre visite au milieu de la population breveté. Je voudrais vous dépeindre combien chacun s'estime heureux d'obtenir une faveur si haute et si longtemps désirée, et pas une phrase suffisamment explicative de l'agréable publique ou de mes sensations personnelles ne suffit à mon esprit. Mon embarras s'explique naturellement. Sire: par quels mots retracerais-je vos efforts constants pour le repos, la grandeur et la prospérité de la France? Par quelles locutions pourrais-je rendre la prudence et la fermeté de votre politique ramenant l'ordre au sein du pays, élevant la gloire de nos armes à la hauteur des plus grands triomphes du premier Empire, et renouvrant pour les intérêts moraux et matériels d'une grande nation toutes les sources de fécondité, abondantes comme elles ne s'étaient jamais montrées? Dans le spectacle émouvant d'un grand génie en lutte avec les difficultés et les perils d'une reconstitution dynastique, nous avions vu la prudence vous courir constamment de sous les yeux. Le peuple vous épatera huit millions de suffrages; vous leur devrez tout la fois l'Elo de la grâce divine et de la volonté nationale. Aujourd'hui c'est un devoir pour qui que ce soit le moins modeste imbue de religion et de patriotisme de vous consacrer sans réserve sa gratitude, son dévouement et son admiration.

« Permettez-moi donc, Sire, de vous manifester les dispositions de l'opinion publique dans la ville de Brest par un acte en rapport avec sa réputation de ville très bien faite. Recevez les clefs de la capitale maritime de votre Empereur. Jusqu'à ce jour, jamais souverain ne l'avait encore honorée d'une visite. Entrez-y au milieu d'une foule impatiente de vous accueillir et d'accueillir un nom à nous inscrit sur tant de choses nobles et grandes. Quant vous aurez apprisé par vous-même, Sire, les avantages du port de Brest, vous comprendrez que nous pourrons plus bienveillamment encore sur une localité si pleine de richesses propres à développer votre puissance navale, et pourvoir de ressources nécessaires à l'accroissement du commerce de la France avec le monde entier.

Quant à vous, Madame, vous avez entouré le Trône de trop d'actions charitables, de trop de qualités précieuses et de charmes naturels pour ne pas remontrer sur le sol amoureux, où le culte de la loyauté est traditionnel, toute la profonde et pure sympathie que vous inspirez à l'objet. La Providence, en vous accordant un fils, n'a pas seulement voulu flatter votre cœur d'impératrice et sourire à votre tendresse de mère, elle a précédé faire aimer davantage par tout un peuple Celle dont le bonheur de famille devrait un gage de sécurité pour l'avenir de la France, et dont les vertus bienfaisantes avaient déjà su entraîner les plus malheureux à la hérini. Lais-

sez-nous dire avec toute l'assurance et la simplicité de la franchise bretonne: Madame, nous vous aimons du plus profond de nos âmes. Pour l'Empereur, pour Votre Majesté et pour le Prince Impérial, en toutes circonstances, les habitants de la ville d'Arvorique sauront avoir et des œufs et des bras.

« Vive l'Empereur! vive l'Impératrice! vive le Prince Impérial!

L'Empereur, a répondre qu'il désirait depuis longtemps visiter la ville de Brest, qu'il était heureux de l'accueil qu'il recevait, et qu'il espérait, pendant son séjour, pouvoir répondre plusieurs questions d'un grand intérêt et dont il s'était occupé avant son départ.

Une députation de jeunes filles a offert à l'empératrice une corbeille de fleurs.

Leurs Majestés sont montées en voiture et se sont rendues à l'église Saint-Louis. Partout, sur leur passage, les rues étaient pavées de drapéaux, de verdure et de fleurs. La baie était fermée par les troupes de l'armée de terre et de mer et par des déportations des communautés rurales ayant un tête leurs mairies dans leur ancien costume national.

L'évêque de Quimper a reçu Leurs Majestés à la porte de l'église et leur a adressé l'allusion suivante:

« Sire,

« La Bretagne est heureuse et fière de l'honneur qu'elle reçoit. Cette noble province avait depuis plusieurs siècles fixé l'attention des souverains. Jusqu'à présent elle n'avait obtenu le témoignage d'estime et d'affection que Votre Majesté lui ait réservé aujourd'hui.

« Chrétiens et labourers, les Bretons vous remettent de votre amour pour la religion et des encouragements que vous donnez à l'agriculture; ils ont applaudi quand un brin puissant a renversé la pyramide sur sa base. Ils ont admiré le géant qui, après avoir couché et dirigé une poëtre fontaine, imposait sa sagesse aux corrigés et leur dictait la paix.

« Ils ont été remplis de vénération en voyant une charite intérieure se préparer au milieu des inundations, et secourrir les populations désœuvrées.

« Sire, les enfants de l'Armorique, tressés pour les travaux et les périls, ne se contentent pas de donner à vos armes de braves soldats et à vos flottes des marins que toutes les nations admirent; ils fournissent en même temps à l'Eglise de dignes prêtres, d'excellents missionnaires. Votre Majesté ne saurait faire un pas dans leur pays sans rencontrer d'honorables souvenirs et toutes les fois qu'elle entrera en eux sa confiance. Elle reconnaîtra la vérité de ce que disait un de leurs chevaliers lors du passage de Marie Stuart à Morlaix:

« Jamais Brest ne fit trahison.

« Madame,

« Votre gracieuse présence rappelle à ce peuple saclière deschies, dont le royal époux était aussi le père des peuples. Une voix éloquente autant que respectueuse avait appris à la France que vous étiez catholique et pieuse. Vos bonnes œuvres le lui rendent chaque jour. La vieille patrie de Jeanne de Penthièvre et de Jeanne de Montfort se connaît en courage et en dévouement. Elle a tressé au registre de la fermeté que, lorsque vous avez déployé dans une douleuruse circonstance. Toutes ses symphonies, Madame, et tous ses vœux vous sont arqués. Elle prie Dieu de vous protéger toujours, de bénir l'Empereur et de veiller sur votre Fille bien-aimée, afin qu'il se réjouisse, comme nous l'espérons, digne de ses grandes destresses.

L'Empereur a répondre qu'il se félicitait, à son arrivée à Brest, d'être reçu par un clergé aussi recommandable que le clergé brevet, et qu'il allait se joindre à lui pour demander au Ciel de continuer sa protection à la France et de secourir les efforts de tous ceux qui travaillent au bien du pays.

Après le Te Deum et le Domine amicum fac, le cortège s'est mis en marche pour se rendre à la préfecture maritime, où ont eu lieu les réceptions officielles. Le président du tribunal de Brest, a adressé à l'Empereur le discours suivant:

« Sire,

« Les magistrats du tribunal de Brest, ses avocats, ses avoines et ses officiers, s'emparent d'apporter à l'Empereur et à l'Impératrice l'hommage de cette vieille loyauté brevet que n'est aujourd'hui que le patriotisme du bon sens, du devoir et de la reconnaissance.

« La Providence, Sire, va vous accorder un Fils, vous a signé au monde comme le continuateur d'une Dynastie qui ne doit pas périr.

« Par cette faveur insigne, elle a voulu récompenser en vous l'honneur de tous les succès et de toutes les gloires. C'est assez dire qu'elle protège toujours la France.



Sous douce, Sire, ces souvenirs du passé, qui pendant si longtemps se sont identifiés avec nos traditions nationales, sont encore de nobles et pieuses reliques, et nous les respectons.

« Mais lorsque le doigt de Dieu vous désigne aussi manifestement aux acclamations et à la reconnaissance des peuples, il faut bien, Sire, après tant d'orages, que nous ayons foi dans l'étoile de votre destinée.

« Voilà pourquoi de cette terre lointaine où votre présence est un si grand événement, nous rejetons désormais nos vœux, nos sympathies et nos espérances sur ce jeune Prince impérial qui doit apprendre de vous à illustrer encore la Couronne de la France et l'aigle des Napoléons. »

Une forte compagnie occupa le rôle de la Préfecture maritime. Toutes autorités de la ville de Brest et les maires de dix lieux à la ronde avec leurs adjoints viennent de poser devant Leurs Majestés, qui les ont reçus à la préfecture.

L'Empereur et l'Impératrice ont plusieurs fois adressé la parole à ces fonctionnaires, organes des vœux et des hommages des populations brevettes.

Brest, le 10 août 1858, 8 h.

L'Empereur a consacré la matinée de ce jour à l'examen de quelques-unes des questions d'intérêt général qui avaient déterminé son voyage sur les côtes de la Bretagne.

A une heure, Leurs Majestés se sont rendus au quartier de l'infanterie et de l'artillerie de marine. Ces troupes étaient rangées en bataille devant leur quartier. Après les avoir passées en revue et avoir distribué de sa main des décorations, l'Empereur a fait défilé devant lui, et a exprimé aux chefs de corps sa satisfaction sur la belle tenue de leurs troupes.

Du quartier de la marine, le cortège impérial s'est rendu à l'hôpital. Leurs Majestés ont visité plusieurs salles, s'approchant du lit des blessés et les interrogant sur leur état. L'Impératrice, avec cette grâce et cette bonté qui la caractérisent, a su trouver pour tous des paroles d'espérance et de consolation. La russe l'Empereur a voulu reconnaître et le soldat blessé dans les combats et le long dévouement de ceux qui leur profitent des soins.

Après une prière à la chapelle de l'hôpital, Leurs Majestés ont traversé le port et sont allés visiter les grands ateliers des machines-outils.

De là, le cortège impérial a passé à la fonderie, où l'on a couru devant l'Empereur un balancier et une horloge. De la hauteur sur laquelle sont situés ces ateliers et qui domine de plus de 100 pieds la rade et la ville, Leurs Majestés ont assisté à l'explosion d'une mine chargée de 10,900 kilogrammes de poudre, et dont le but est la création d'un bassin là où aujourd'hui se trouve une montagne. Le jeu de la mine a été magnifique, et le résultat aussi complet que possible.

Après cette visite, Leurs Majestés sont montées en canot, et ont suivi le cours de la Penfeld jusqu'aux forges de la ville neuve, où la charpente gigantesque amène plus de douze mille kilogrammes de vieux fer, aciers, plomb, etc., etc.

Sur toute l'étendue de ce long parcours, Leurs Majestés ont reçu de la population civile, des marins, des ouvriers du port et de ceux des ateliers, les témoignages les plus expressifs de sympathie et de dévouement.

Après la visite des forges de la ville neuve, Leurs Majestés sont montées en voiture et sont revenues par Kerlouan à Brest, où elles sont entrées à six heures. Ce soir, l'Empereur et l'Impératrice assistent à un bal qui leur est offert par la ville.

La santé de Leurs Majestés est excellente.

Brest, le 11 août 1858; sept heures.

Ce matin, l'Empereur est sorti à huit heures et demie, accompagné avec lui les ministres de la guerre et de la marine, le maréchal Baraguey d'Hilliers, le vice-amiral préfet maritime, et il est allé visiter les travaux exercés dans la rade, et principalement ceux du Portzic. Puis Sa Majesté est rentrée en ville et s'est rendue à l'embarcadère de la Penfeld, pour examiner les travaux de pont tournant destiné à relier le quartier de Recouvrance à la ville de Brest. Sa Majesté s'est montrée penchée de l'utilité de ce beau travail, et elle a exprimé aux ingénieurs sa satisfaction sur la grandeur du projet et sur la hardiesse de l'exécution. De là, l'Empereur s'est rendu sur le Champ de bataille où l'attendaient deux bataillons du 7e de ligne, un escadron de hussards et la première compagnie de canonniers-vétérans, dont Sa Majesté a passé la revue.

Il était midi lorsque le défilé a été terminé. L'Empereur a rentré à l'hôtel de la préfecture maritime, et, ayant déjeuner, Sa Majesté a reçu des députations de la ville et de l'arrondissement de Morlaix, qui venaient

exprimer tout le regret qu'éprouvaient les populations de l'arrondissement de n'être pas visitées par Leurs Majestés impériales. Le maire de Morlaix, prenant la parole au nom de toutes les députations, a prononcé le discours suivant :

« Sire,

« Heureux d'une faveur qui adoucit nos regrets de n'avoir pu posséder Votre Majesté, l'arrondissement de Morlaix vous offre par notre organe l'hommage de son amour et de sa reconnaissance. Prudemment touchées de la sollicitude qui vous a porté à venir étudier par vous-même les vœux et les besoins de la Bretagne, nos émigrés et leurs populations s'attachent de plus en plus à ce royaume qui a sauvé la France; à l'empereur, sa noble et généreuse compagnie dont la charité est si touchante au Prince que Dieu dans sa bonté a lors voulu accorder à leurs prières.

« Sire, il est bien donc pour nous le moment où il nous est permis de dire à Votre Majesté que nous l'aimons et que Nous-sons meilleurs compatriotes sur nos cœurs et sur les bras de ses fidèles Bretons. »

L'Empereur a répondu qu'il regrettait vivement que le temps lui manquât pour visiter la ville de Morlaix, mais qu'il pendant son séjour à Brest. Il s'était occupé des intérêts des populations morbihannaises, et qu'il était très-touché de l'emprisonnement que toutes les communautés de l'arrondissement avaient mis à se porter sur son passage.

Après ces paroles, les députations ont défilé dans l'ordre : le sous-préfet, le tribunal civil, le tribunal de commerce, la chambre de commerce, le maire de Morlaix, les adjoints, conseil municipal, les Sénaires, les conseillers d'arrondissement, les députations de la société d'agriculture de Morlaix, et des comités agricoles de Saint-Thégonnec, Landivisiau, Plouescat, Plumescat, Saint-Pol-de-Bretz et Lannuer, etc., etc.

A une heure et demie Leurs Majestés sont montées en voiture avec toute leur suite et ont visité le cours d'Aïsne, d'où l'on a une vue magnifique sur toute la rade; le Château, où est caserne le régiment d'infanterie de ligne et sont descendus jusqu'à la mer où Elles se sont embarquées. Le canot impérial s'est dirigé d'abord vers la frégate la *Thétis*, qui sort d'école aux mousses. Ces derniers ont exécuté tout particulièrement l'intérêt de l'Imperatrice, qui a retrouvé parmi eux le jeune Perret qu'elle avait décrété d'une médaille d'or pour le courage et le dévouement dont cet enfant avait fait preuve en ramenant au port son bâtiment éprouné par la tempête et la maladie, et son équipage d'autant plus que de Leurs Majestés sont allées visiter le *Borda*, vaisseau-musée des réservoirs de marine. L'Empereur a fait漫游 ces jeunes gens devant lui et s'est enqué avec intérêt de tout ce qui a trait à leurs études et à leurs exercices. En quittant le *Borda*, Leurs Majestés avec toute leur suite sont descendues sur la *Reine Hortense*, qui traverse toute la rade et qui sera la rivière de Châteaulin jusqu'au détroit de Landevennec pour visiter l'ancre dans laquelle on rouvre une partie des Vaisseaux desserrés.

Pendant cette promenade, qui favorisait un temps magnifique, Leurs Majestés ont exprimé à plusieurs reprises leur admiration sur la beauté des paysages qui se déroulaient à leurs yeux. Le cortège impérial est rentré à la préfecture maritime à sept heures.

Ce soir, l'Empereur rentra dans un grand dîner tous les chefs de service de l'armée et de la marine et des différentes administrations civiles.

Leurs Majestés partent demain à 8 heures du matin pour Quimper.

Quimper, le 12 août 1858, 8 heures 10 »

Leurs Majestés impériales sont parties aujourd'hui à huit heures et demie de Brest pour continuer leur voyage en Bretagne. L'Empereur et l'Impératrice étaient dans un grand coupé attelé de quatre chevaux. Quatre berlines portaient les personnes qui ont l'honneur d'accompagner Leurs Majestés.

L'Empereur en sortant de l'hôtel de la préfecture maritime, a trouvé toute la population de Brest servie aux fenêtres et dans les rues que devait parcourir le cortège, désireux de saluer encore une fois les Hôtes Augustes qu'elle avait accueillis avec tant d'enthousiasme et d'assouvir. Sur le passage de l'Empereur, une double baie était formée par la troupe de ligne, l'infanterie et l'artillerie de marine. À la porte de la ville, l'Empereur a trouvé les équipages de l'escadre rangés en bataille, ayant à leur tête le vice-amiral Romain-Dufossé et son dhal-dal-enjor. Ces braves marins ont reçu avec plaisir le passage du cortège impérial les acclamations enthousiastes qui avaient accueilli Leurs Majestés chaque fois qu'elles s'étaient présentées dans la rade de Cherbourg et de Brest ou qu'elles étaient montées à bord des vaisseaux.

A mesure que le cortège s'éloignait de la ville, l'Empereur trouvait la population des campagnes accourue de fort loin, bordant la route, groupée sur la porte des habitations, saluant avec une admiration respectueuse et naïve les personnes étrangères de France qui semblaient leur appartenir en tant que témoignages d'intérêt et de sympathie. Un charmant village en bancs bravés par la route, où le arc de triomphe était dressé. On pouvait en compter d'au moins 20 à Quimper. Près de chacun d'eux se trouvait groupée la population, ayant à sa tête son clergé ou leurs paterdoux, le maire, les maires de Sainte-Hélène et les notables des pays. L'Empereur et l'Impératrice, visiblement touchés de ces manifestations, se sont arrêtés avec complaisance sous chaque de ces arcs de triomphe, et ont trouvé pour cette brave et simple population bretonne des paroles douces et affectueuses. Pendant toute la route, la voiture de Leurs Majestés a été entourée par de nombreuses escortes de paysans qui se relaytaient de village en village, montaient sur leurs chevaux, et portaient à la main des drapés tricolores, et ceux qui connaissaient l'union du clergé et du peuple brevet ne s'étonneront pas d'apprendre que les curés de quelques villages siens veulent accompagner à cheval leurs paroissiens dans cette touchante et caractéristique manifestation.

A Landerneau, à Port-Lamay, à Châteaulin, les ré-copies de Leurs Majestés ont eu plus d'éclat, en raison de l'importance de ces localités. Le cortège impérial est arrivé à Quimper à quatre heures et demie, au son des cloches et au bruit de quelques pièces d'artillerie et des acclamations de la population. A l'entrée de la ville était dressé un arc de triomphe, devant lequel se trouvait le maire entouré de son conseil municipal, qui a présenté les clefs de la ville à l'Empereur et a prononcé les paroles suivantes :

« Sire, la ville de Quimper, qui n'a jamais eu l'honneur de recevoir son Souverain, a tressailli de joie en apprenant que Vos Majestés désignaient la visiter.

« C'est avec honneur que je viens, accompagné du conseil de la cité, remettre à notre Empereur, que nous aimons tous et dont nous sommes tous si fiers, les clefs de la ville, déposer nos hommages aux pieds de notre gracieuse Impératrice, Auguste Mère du Prince Imperial, et assurer de nouveau Vos Majestés de notre entier dévouement, de notre fidélité à toute épreuve,

« Que vos Majestés daignent jeter un regard de bienveillance sur ces populations brevettes si longtemps oubliees, et cependant si calmes, si dévouées.

« Tous apprécieront le gage puissant qui a su calmer les passions, tout pacifier et assurer la prospérité et la gloire de notre belle patrie.

« Que Dieu, Sire, dans sa bonté infinie, récompense Votre Majesté pour tous ses biensfaits !

« Nulle part, je ne crains pas de l'avancer, Votre Majesté ne trouvera de populations plus sympathiques; nulle part Votre Majesté ne possède de sojus plus fidèles que les Bas-Bretons de la vieille Armoricaine, qui tous avec moi résument leurs sentiments d'amour et de reconnaissance pour votre Personne par ces mots dévoués le et usanme de la France: Vive l'Empereur, vive l'Imperial, vive le Prince Imperial ! »

L'Empereur a répondu qu'il était extrêmement touché de l'accueil qu'il recevait dans la Bretagne, et que la réception qui lui fut faite à Quimper marquerait parmi les plus agréables souvenirs de son voyage.

Le cortège impérial est entré en ville et s'est dirigé vers la Cathédrale. L'Empereur a été reçu à la porte de l'église par Monseigneur de Quimper, qui a dit à sa Majesté :

« Sire, les cœurs que Votre Majesté visite, justement empressés de loi plaire, cherchent à se parer de tous les dons qu'elles tiennent de la Providence et à prouver qu'elles en sont dignes. C'est ainsi qu'hier nous admirions la joie de notre chère ville de Brest, si heureuse de vous offrir ses magnificences guerrières, de vous montrer sa rade et ses arsenaux, de vous saluer avec ses ca-

nons et de pavoiser pour vous ses puissants navires. L'après aujourd'hui, Sire, la piouse cathédrale de Quimper vous dira qu'elle doit ses clochers de grazat à l'initiative de mon vénéré prédeceleur, aux offrandes du diocèse, et à l'habileté d'un architecte quimpérois. Le trésor public n'a point été mis à contribution pour cette œuvre, et nous n'avons eu recours à aucune souscription étrangère. La visite Sire tout à fait spontanée, est venue nous trouver sans avoir été provoquée par ces sollicitations qui pourraient trop soulever les prêtres, et elle nous a porté honneur. Si la cathédrale de Quimper conserve le souvenir d'un bœuf que Votre Majesté a peut-être subi, à plus forte raison l'Eglise de Fréhel et le Saint-Sépulcre garderont mémoire de ce qu'ils vous doivent. Le Tout Puissant s'en souviendra également ; il sera avec vous, et la France deviendra de plus en plus florissante sous votre sceptre aussi fort que pacifique.

Soyez bien veusse, Madame, dans ce sanctuaire où l'on priera souvent pour vous, où l'on demande au Ciel de récompenser votre piété et vos amabilités.

« Que la bénédiction d'en haut soit toujours sur vous !
» Que l'Empereur règne glorieusement !
» Que votre fils grandisse en âge et en vertu devant Dieu et devant les hommes !

« Telz sont nos Jeux de tous les jours ».

Après le discours adressé à Sa Majesté par M. de Méson, président du conseil général :

« Sire, les faits sont plus éloquents que les paroles. Les acclamations qui accompagnent Vos Majestés depuis leurs premiers pas sur le sol de la Bretagne témoignent mieux que je ne pourrais le dire les sentiments de joie et de bonheur des populations de l'antique Armoricaine, témoins de cette marche de Vos Majestés, dont le souvenir restera gravé dans nos cœurs briovéens et se transmettra d'âge en âge avec nos pienses et chères traditions. Le conseil général du Finistère, dont j'ai l'honneur d'être aujourd'hui l'organe, vient déposer à vos pieds le respectueux dévouement, de sa gratitude et de son inébranlable fidélité.

« Que Votre Majesté, sire, daigne aussi me permettre de lui dire combien je suis personnellement heureux de pouvoir, dans la ville même qui m'a vu naître, exprimer au grand Empereur, à qui je dois tout ce que je suis, ma profonde reconnaissance et mon estier dévouement. »

Le président du tribunal, en présentant à Sa Majesté la magistrature, a prononcé les paroles suivantes :

« Sire, veus voyez devant vous les membres de notre tribunal civil de Quimper, les juges de paix de l'arrondissement, nos avocats, nos avoués, le corps judiciaire au complet. Tous vous aiment, Sire. »

M. de Chateaubriand, recteur de l'Académie de Rennes, a dit à l'Empereur :

« Sire, je prie votre Majesté de permettre qu'à présent devant Elle, j'exprime au nom des membres de l'enseignement secondaire, des instituteurs et de MM. les inspecteurs primaires, les sentiments de respectueuse reconnaissance qui leur inspirent les mesures récentes par lesquelles vous avez daigné améliorer leur position.

« Laissez-moi, Sire, donner à Votre Majesté l'assurance que nous avons tous à cœur, aux divers degrés de la hiérarchie, de servir par notre concours le plus dévoué la France, son Auguste Souverain, et sa glorieuse et providentielle dynastie; Votre Majesté et le Prince Imperial n'auront pas de plus fidèles sujets que ceux qui grandissent et s'élevant dans nos collèges et dans nos écoles brevettes. »

Sa Majesté a trouvé, pour répondre à tous ces discours, des paroles pleines de bienveillance et d'affabilité et les différentes compagnies, qui avaient à l'honneur d'être reçues, ont été profondément touchées de la bonté de Leurs Majestés.

Ce soir, l'Empereur doit assister à un feu d'artifice et à un bal champêtre, où l'on verra figurer tous les costumes nationaux de la vieille Armoricaine.

O te oire taata i te haamararamama ras hia i te mori; e te maaatia noia hia 't ho'i te tamuu rahi o te fare hau o te oire iho iho, e o te horu nehenche hoi o te imere hia' no te mao hurn hohoa nehenche o te préfecture i te vai noia maa mai i mua! te acahi. I te mao vahs ateo, e te mao 'ura i te mao fare cil veve ra, te itea his ra ia te reva e te acahi, e te mao numero o To Raus Haunahauna.

Ua shirii hia hoi i te vali rahi ateo mai te tsoro, ia ora te Koepera ! E ora rai iti rahi tel haaputputa hia i tauu vali ra. E mes fashihia rahi te faru ras hia To Raus Haunahauna.

I tenei poipoi, i te hora irva, i haere ai te Empera e hipoo i te vali rahi o te préfecture. I te reira hoi te mao horu nehenche o te mao puua hoso fenua pii nauai e te

Cette partie du voyage de S. M. l'Emperateur, imprimée en langue Tahitienne, a déjà paru dans les N° précédents du Messager.

PAEAU PARAU EERE NO TE HAU.

I muri se i te tamua ras, ua upupa hia ia te upupa rahi faachau, o ua facio hia hot te mao vahs pehe. Ua haere atua To Raus Haunahauna i te fare hau o te oire e haere alio i te oria rai i horou bia mai e te mao faane haue no te oire. Ua farii hia mai To Raus Haunahauna i colopu i te haamitai ras rahi o leia hau e rai i te fashihia ras. Te haouhaputu ras usanama rahi e te rahi hoi o te gata i te haere ri ras mai i roto i te pihia rahi nehenche o te fare hau o taua oire ra, e te faunauana mai hoi hot uo roto i te mao raves 'tou e az xia. Ua mao roto hoi to te Empera tame e te Empera valihie faktura ras hia tu i maa i to ratou ra aro i taua tauura fashihia ra.



mao puua horo fenu Normand o tei tuu bia 'ti i mao i Tona Hanabana e te mao fusu puua o tana matainaea ra.
I mori ae ia hære oia ne hoæ mo vahi o tans oire
ra, mai te fari hære ahi hoa na fe' mao vahi atoa i te
mhu hæru ije maitai-raa, mai o te hau'a'eo ta'i te heia
maitai hisa ra e te unæte rau ho'i o te hau'a'eo, i te avan
taa muu ho'i e rau' mai te Hoa Hanabana i Cherbourg.
Inaba, ca farfi rau' mai te Empero Isae e te Empero

maiso, ya iaoi māne ki empera iaea e te Empera
vahine i roto i to raua ra tera matanua i-te mau horu
ati maitai ra, mai o te taata'ea. I-te mau vahi atoa e
haere hia ra, se rū mai ra ia te taata i te haere mai i te
aroha. I To Raua Hānahana.

I roto i te manu fenua ahire, i te manu vahi aloa e haere hia ra, ua haere amae mai ki ua tavi mai te tira rah teata. Te manu maiores e te manu tahua hei i rota nou i te rota rau tu o te Enemepora a aratai atu ai iana ea roto i te fari maitai - raa mai.

Te iere o te Emepera te riro nei a ia ei hanauatai rua
mau no To Raua Tau Hamahana.

16 hora tuzero e te afu, to teimejau Ratere Ari, tae
rsa tu i Bayenus, o te fariatasi ho i rotu i te ga'e
mai esa nuna foro no te fenua, fa'e feste astare hau e te pacas
faeheah ho. Ua horoia 'n tu' ho i he'e dentelle na Toma
Hanahana e Empera valine e te maiataua nave ohipa o
tei rosa ause na ratore te felia rabu piuru i roto i tehiopaa
ras rabi no te matahia 1858. Ua faru papu bai ho'i teres-
ra mei te haamourumua rabu rohi.

Hahere atua To Raua-Tau Hanahina i morae na roto te hee paue rahi o taua oire ra, e uaheare roa 'tura hoi i rolo i te hiero rahi nehehe, e iti reira hoi Taufatu, te Epikopo te tiai maite raa mai ia Raua i mea mau i te hee pupu rahi tabua.

• Ia eki te page moa i te tū hia 'tu e' ana e ia fiancoea hia hou Raua, wa parau atira Tona Teipei te heo orro raa 'tu naroto i te haumaururu ra. 'Tu i te Enepera no te mau ru parau hanemi maaitai i hanaimi bia mai e Tona Hanahana i sia ihu i te Elaretia no Bayens, i te faasamu rao i tri fiaakano muite bia hai e, tona ra nibavu hān ē roa i te manu.

UA PEI ATURA TE EMEPERA:

• E Taufahu, te mausuru rahi sei te au, te i hopea o to'u nei feso'i te sofo'fahamai i rota heira nuanu-una rahi o le tuu i e tapao hanahana o te fauoso o to fatou ra mai huu ipponua o te hau e raa'ua taa hui ia i le nasauna no teleteni farea o te Atua. Mati te moa e raa'ua ia i te tahi am na rato i te fiauturamoa raa, i rai o te hau i te maha'eha'e, i talau matie la vagi i tau pure i giga Lita, natiou no te oso a Fara'ani.

Haire atura To Raua Tan Hananaha i muru se i te nra i raro se i te hoe tamai o te afia fai a na tabue e maha, e te hiwene rao o da Domine Salvius, tua tauria i to raua tutri nia se leturi puna-purea Atua - e te faangenehu ia mai manu e vali telef. I mripise i te pare rao se i To Raua Tan Hananaha, e te haasaihai rao opikao ia hio ia raua i te maus chipa i festumai hia e M. Flachai o te raua matua hia e iana i Bayen. Te i te raua, mai i rapeaua mai roti mai i taua fare puau raua, ra hiwene ho te upaua rao na no Te O e Europa e M. Gouaud, e mati e te pre malei hia ho te hapao raa se i Epikoopao faturia hia, te tuboe malei raa koi te reo o te maa taboe atoa i te hiwene raa i teinei seimenea, o te asaagae malei hoi i roto i taua hiro rali tabito ra. Ia fhou atoi ho To Raua Tan Hananaha i te gare (fare hapao se no te erei niia i te pereso auakai) rotogou e te hoe hapao raa e te haasaihai raa e te hoe iitia raua taata raa, e nia nra ar eo te hore i te hoc se ofe de triomph.

Ua riro te hei raa o To Raua Tau Haehaaia i rotopu i te apere rabi Empera ia heiaamatai raa mau.

I roto i Bayeux et Carentan, te faacea malei ra ia te mas taata no te fenua aihere mai lei annahai ra tera vahii e i tera vahii nahi te maue vahii ato e baere his bi, ra, e o taaa mai pupu taata ra ho, tei noaa ia ratou te fenua mana no tama manu fenua ra i te faaite raa mai i te

te raus oasa rahi e to raus al mai maaia ra mai.
I te hira piti e te ala, te preñet no te Maacha o te
haere hua mai i Careantan, un tuo han mai e ana i men i
To Rau Taia Hanahaua te moa fuaa mada faaiahi. Te
tai maira hoi te manehal Baraguey d'Aliers, te Tenerara
ne te uno i Duchsassay i te Empera tane e te lo Empera
valute i te gage. Una i rau hoi te moa valui atou i phai ihu
o te vali rau no te perereo anahui e lo hue maaia fuaa rahi taia-
o te eli haave anae hoi la rau te Empera tane i la rau te
Empera valihese i aita roa 'tu i e nuate roa.
Aua iboru te Empera tane i te Empera valihos sa haehare saa iboru
sa te maan anoi atou o te meau tana maitai hia-ei vaba
no te maaataineas, e o'e siaa reva hoa mea fashia-
hia rahi ros ia li hio, e i tana haere rau hoi te Empera
meus ou i tana mas panai ran taala ro a teirai soae mai i
te fastuhi labou i te hanopeos rau rahi.

I muri ae ua hiopoa te Emeperé i te velahi manu hohoa no te munua paga-horo-fenua i faaamū haere hisa i roto i tana fenua ra.

la sa p-hai iho hoi t-eire, r-a i Valognes le habre,
fautil lui deora le trez raa o le peros Empereur, eua fa
aura hor. To Raus Tu Hanahana : t-eispira mao o le
ratou fa rai vari perros arachou. Mai hui ho i Raus, la
caue ihore na mao is caue mao te fahashanou papa mai
ita han. Maubilin Tuise ro, e me yah val, hor le man
tirure le no le man matoncina o lei aimas mao t-e man
oufassomen, e te hor hojama titira rai hata. Ua l-ron
mao vali tina raa oles etata haue mao, te mao vali
alegas hoi, te man vali ahia, hor i piabai ho i le gare i te
tida, e sa faudie huit hor i Raus i te fari maiasra mao
o te binaro mad e Taus fautora rasha i Normandie.
Mai Valognes e no tuo Y-ti Cherbourg, le hage raa na
rivo e le man vali rugueuse rai o tana fenus a rai o te hau
hoi te tuvor, no roto e te mani maapaa, se pau fehu
hoi le hau te peros e lo Empereur e te mao tanta no (te man
fusia obere, i teri le raa mai hoi te hor raa mai i phib
le i magro raa o te peros aubai; un tia soa mao i hor
te mao maiasna mai i ratou ra man pupa spoo rai rabihi,
de man tamari haupi hor mai i ratou ra mai orometa
de man valine. Pape hor mai te ratou ra man tamari ta
mabias haupi, o lei aeha ola sta maita rato hor bei meu
arayjara, la ratou hor mai. t-sau raa eto ratou-rah
tunhu hor haupi rahi i taaa na Rales Hanahana raa,
e te ore hae iela maita nua "hi ia ho i mato.

Tē Čerbourg te ū farī ra ha'i ros 'bi te mauna
i te ha'a raa, mai Tō Raua Tu Hanahoa. Ua maeve his
hoj te raua tomo raa 'tu i roto'i te fare vala persoas
hā'i sari. Me rahiros hot te hatai hanahoa, te i hanahoa
haare i ran rae te se fare ri'uhopua raa o te fu
mauna haita hoj, ua te paotau mai ratou i te rae
raa tu o Te Raua Tu Hanahoa, e o te pi mahia hoj te
Gineo rawa, la ora te Emepera fane ! la ora te Emepera
valih ! la ora te Tamati Arii Emepera ! hainu non 'tora
ia ihanoraa bia, e seote noa 'tora eme kou 'ze te hoe nua
taumai i ene a 'ti'i te moire noa 'tora eme kou tauparau
a'e taua na Maahini Tuioe o taua oire marilione i te
nei parai i manu nei.

E TE EMPERA È

« Un onono maite te taata ~~taata~~ no, Cherhoeng nei i te fua atu i raro ae i le avao e To ne na Hanahana he hura mao e hanua nei auraro rau tu, e i te fauile huas raa ~~tu~~ hei i mua i Tona nei aru no te i rau te maau an i te mau rouru o tei faul anaehia'e te o na man hanani maithai.

Te himaro hau ē nei oia, e te Emepera e, i te haamatai atu ia oe, no te faatia raa hia, i nia i ta mateo nei aia raa baehaa ua faatia hia ia oe e te matahiki 1852, te noa te amuri raa e ta oe i haure mai ihaavari retopu ia malino nei.

• Te hui nei oia mai te mājuruau i te hora o tei rerahāmanī mājiai teatua, ore ne oe no te māiai o te ienei fenua e no te māu fenua, teia hoi i Faranitatao nei.

¶ Te ite nei ho oia a taati hia tu ai a Cherbourg nei Paris na un hunaro ia ce i te heros mai te hog tamata apai te no te tasa rabi, no te faaora rai i to malou nei man fenua ruperape, o lei vai faufa nea moa, ei te faario raia hoi e moa aseue ore e amuri noa tul i te hoo le mafure o tei hau A noa k i te macre hia, o te fenua o leiemci Haa Eueperua.

E TE EMERERA VAHINE 2

„Ja fad ro hia lo māno nei mai braro, e te oao rahi lo te taerua mai o to ne Hanahau. Ua Heoa hia he o ia oni, mai tei to meau hui atoara, no raho i o, ua mag hamani malai rahi, nope ari ta ia te o e nra harve, mani ra e temaua maiai amae ra, e npeopu rabu roa hoi te hanu iui te Mehau vanihau ne o Tamati Ari Emepera, o te manao ran hoi tei te Faranu ai. O ta ratou mea ihanu e ahi u oponua mani rahi te o (fahashanaha rau) „la ia e o te heoa hisubinu maiai te humani manihi o tei fahashanaha rau, no raho te hanuhau o te foronu.

E TE EMPERA R?

E TE EMPEREA :
A fara mai nati teamea sau latori e te oina nei. O
tei tuo hia te i feamataua i tei matatii 1811, tei tase
moe ore o tei fumatua i tei na Felici Empereu, a teo
hamau eatu tei veria i te heo ioa tenu, o tei au maiata roa
hai i te buagai maoa tonia dei Teroeu, a tetatau e tei ha-
manau hanapau i tama ra ohipa, tei Empereu rahi e tei ha-
manau hia i tei ruperupe no rato nei, tama hoi mana e
ace pasoi no ranau.

« La ora te Empera ! La ora te Espera vahine !
La ora te Tasmati Aci Empero !

Me no te Tamaati Ari-Empere.
E te faatare rahi ha' e, te haamauaoura ate nei au
ia o no te maa paran maaitaata ia o parau mai i'a no te
te maauoura rahi nei bo i a hahere ran mai e oia
var i to endu nei oire, i rotopu i le has, te moa ohia
e faahihia i hamata hia i roto i te moa anotau ihia no te
te Empere tau paino. Ua faanabonabu bia ta no te pa-
e raa raa, ma noa ho'e i lei reia, no te haapana
e raa e no te paruru raa ho'e i parou hau.⁶

Ua farī papa raa hia tei reira manu parau a te Emepera na rote i le manu haāpopou raa ratāhi hau ē roa in j te mana ra.



To Rau abo hoi te Empera vahine i muri aie i te muri
aie i te muri vahine no taupe re, o te horo aina
gut iemona' le tare e te verevere abo na taua fenus ra.
To Rau abo hoi te holo te hota rabi i rote mai i taua
fenus ra. Us parahi ibora To Rau Tau Hanabana i
muri aie i te parahi ras, en auro giteru hoi Monseigneur le
Empero no Coindances e no Avranches i Raus, e i muri
an manaiata his ia ie rabi auri no te porree suah.

To itea bia a hoi te lura oto i le ro o te pupu tabou,
tei mua mua ho hui vatos i te Empera, ua tabou ho
te ralou ro i te himene ras (le *Domus satrum*). Au aueue
atara horo mua hanamata ras na oto i mua vahini ato;
ua rabi rea o pupu tabou, te hure maite ra te mua i te hohe-
bu ras.

I muri aie i te farai ras i te feni muri i roto i te fare
vai raa pereo sonbi, haere atore To Rau Tau Hanabana,
ha te prefeture maritime. Te muri puruma e haere
aie i te Empera ras, ua fagumana' malie hia ia, ua faleia
hia te ras' tu i te prefeture no roto i te mua haapo-
pon ras' hau o ro i te puti ra.

To hora hitu, ua fandie te haruru ras' papahi i te to-
oire i te mua ras' mai o Tosa Hanabana te Arii vahine o To
Bretane i roto i te ava.

I muri aie i te ame ras' aishibai us haere To Rau Tau
Hanabana mai te pao hia i Tosa Maiita deducon Malakoff,
us haere' ame ratu ua fahafere' ato i te Arii vahine.

Cherbourg, mohana maha 5 Aste.

I feniemi polpoi, i te poipo'i roa iro, e mes fahibis
rahi ro i te i hia ras. Ua launie te taata 65 i te ori-
ori; haere ra na rote i te muri puruma, e i te matatali haer-
re ras' hoi i le hura nehehne rabi o taaa ava ra, e' tei
reita horo to tatuu nua manus to tistro ras' hia mai te
amui atoa his mai hui te i hoo pacao e i te mua manu-
retane, e i te hoo mua tira rabi, pahi i te huitane his haes-
tane mai tira 'tou i te rava.

I le hora' hor'aburu mai hoc, To Rau Tau Hanabana
te Empera tan i te Empera vahine, mai te pao hia
hoi To Rauon ra mua Maiita, na Avuaha rabihi no te
mua manna e no te mua fahafae, o te prefet maritime e
fe eit' oto hoti pao alu i ralou ras, i te haere ras na
roto i te hoo pacao rabi i taaa'ore iro, e haere roa iura i

Maladie du Cafier.

L'un des plus grands déaux de l'agriculture est sans
contredit, l'envenimement des végétaux par les insectes.
Aucune plante n'est à l'abri de leurs attaques; chez
quelques-unes la reproduction est si rapide, et leurs dégâts sont
si étendus que la plus belle récolte se trouve souvent en peu
de mois réduite à néant. Dans une visite que nous fumes
dernièrement à la plantation de caffiers de Paas,
nous fûmes frappés de l'état languissant d'un certain nom-
bre de plantes, et nous reconnaîmes avec paine que cela était
dû à la présence de nombreux insectes de l'ordre des hi-
mipèdes, tribu des coécinies.

Ces insectes que nous retrouvions à Tahiti sur le Gou-
yavier et sur les Lauriers roses, n'attaquaient pas ces plantes
indistinctement; chaque plante au contraire n'est envahie
que par une espèce qui est propre. Ainsi le coécinien
du Cafier n'est pas le même que le coécinien du Gouya-
vier, de même que ce dernier diffère de celui du laurier
rose. De ce fait nous voulions tirer cette conséquence que
tel arbre envahi par un certain insecte, ne l'a pas été par
cela même qu'un arbre, d'une autre espèce, son voisin, est
hei même attaqué par un insecte de la même tribu. Cette
proposition qui au premier abord, pourra étonner, surtout
à Tahiti où le gouyavier est, à juste titre, accusé de tous
les maux qui affligent la culture, sera facile à démontrer
en donnant la description de chacune des espèces que l'on
rencontre sur les plantes que nous venons de citer; mais
ces détails nous entraîneront loin des limites que nous
nous sommes fixées. Nous nous bornerons donc pour le
moment à la description du coécinien du cafier; nous
examinerons son mode de développement, ses ravages, et
nous chercherons les moyens d'obvier à sa reproduction et
de réprimer ses dégâts.

Quand l'on examine un des arbres attaqués, l'on voit
principalement à la partie supérieure des tiges, et à l'ain-
selle des rameaux et des feuilles, une multitude de petites
masses ovales, d'apparence inerte, et de diverses grandeurs,
qui se présentent sous deux aspects différents: les
unes, les plus grandes, restent presque toujours fixées au
même point, ce sont les femelles; les autres, les males,
beaucoup plus petits, n'adhèrent que provisoirement à la
tige, pour y subir leurs métamorphoses.

I mua i te aro o Tosa Hanabana te Arii vahine o te Be-
retane. Ua patuanuu hia te haere ras o To Rauon ra mua
Hanabana e le mua pupu fahafae no te fenus, no hia i te
mua manna, e te mua fahafae hui i te mua manna e te
mua manna hoi no nia i te mua manna raiyah Donoworth,
l'Ulae, e l'Austerlitz, l'Eylas, le Napoléon, l'Arcote, l'Uly-
s, etc. e te hoo hoi pupu fahafae no te fenus.

Tei lo pouras 'tu hoi i raro o To Rauon ra Tau Hanabana
Empera mai nia' tu i te pereso i rato'e uaha, e te
hauru ibora o te mua pupu, i te fahafahana raa to
tao mua manna e te fahafae hui i te mua manna e te
mua manna, o te fahafae i te taua ras' mai o te pahi i te
te Arii vahine Aore i malia fatataunaria Tosa Hanabana
te Arii vahine o Beretane i pahi i te tenuhu Haueratu-
ra le Empera i sia oto i te poli uha atora te rina i te
Arii vahine ra i taua mua i sia iro i te uha. Ua fari
omono hia To Rauon mua Hanabana na roto i te fano raa
krasopou rabi i te Ora te Arii vahine, ia ora te Empera!
o tei tahai male te reo o te rabi ato o te mua ras'ra
no te fenus e no te mosana' pihai tho i taaa upra ro, te mua
fahafae e te mua tatau matatia i haere 600 mil i taau
oroa rabi fahafae ras'ra. I rotou hui taaa mua haapoupa
raa rabi te oto oto, tauua aana astura To Rau Tau Hanabana
Empera, Tosa Hanabana te Arii vahine o te Beretane,
e Tosa hui Telie Arii tote Arii i roto i te pereso
o te Empera! Te hui Arii te feia mua rabihi no na
Hau i pi i te pera' tuu na oto i te tahai pacao pereso,
e te roa' taaa'ore i roto i te prefeture maritime.

[Ja hau i te
Empera i iha taaa'ore mas a Tosa Hanabana ra na
parahi ono i te hau i te
Empera vahine e te Arii vahine; To Rauon hei
mai Teles Arii le Arii taae, te Arii no Galles, te du an
Cambridge et Toma hoi Teles te Arii no Leiningen. I roto
hui i te tahai pihai, e te mua apes ta o To Rauon ra mua
Hanabana i te taa'opeia aana ras'ra i te rava. Te mua hui
ra hoi i te tahai pihai, e te mua apes ta o To Rauon ra mua
Hanabana no Beretane, Toma hui Maiita Maiita i de no
Maiita, to alimaraara ra o Hamelin, te comte Walewski,
Te Avuaha rabi no te mua fenus 65, e te Comte Walewski,
M. Rothier, te Avuaha rabi no te mua obipi hui; te maré-
chal court Vaillant, Avuaha rabi te tamai; te maré-
chal Baraguey d'Hilliers, lord Malmesbury, lord i lady Gow-
ley, sir John Washington, te colonel Hood, te vicomte Val-
poret, sir H. Phillips, etc., etc.

(Et de peu i muri nri te fahafae).

Variétés:

Les femelles, se caractérisent par un corps peu
épais, aplati, mon, de forme ovulaire; par des antennes com-
posées de neuf articles, et par des tarses n'ayant qu'un
seul. Le corps présente des anneaux bien distincts, ter-
minés de deux en deux par des espèces de bandlettes qui
vont en diminuant de longueur de l'arrière à l'avant. A é-
té des deux postérieures s, inégales et les plus longues, et
un peu en dehors, sont deux soies noires, allongées, ter-
minées en pointe. Tout le corps présente une matière blan-
che, cotonneuse qui le recouvre entièrement. Cette matière
toute fois, est peu abondante, contraintement à ce qui se
passe chez certaines espèces, et se détache en de rares flo-
cons qui s'étendent plus ou moins loin sur les entrepôts
des tiges attaquées, et sur les feuilles. C'est dans ces flo-
cons que nous avons rencontré les males arrivés à leur
étape de développement. La bouche, est formée de
labres épais et munis de quatre soies assez longues, que
nous avons vues tantôt étaillées, tantôt réunies de manière
à former un tube. Les pattes sont courtes la marche est
peu facile, excepté chez les jeunes males qui sont assez
agiles, même avant leur étape de développement.

Le mâle, est beaucoup plus petit que la femelle.
Il atteint à peine un millimètre et demi de longueur, à
sa sortie de l'œuf, il est entièrement privé d'ailes, sa cou-
leur est d'un jaune clair; il présente alors la même orga-
nisation que la femelle sauf que les langues intérieures
ne sont qu'à l'état rudimentaire, que des yeux occupent les
côtes de la tête et que le corps n'excède pas de matière
cotonneuse. Les antennes sont composées d' onze articles
velus, le dernier mince, effilé, bifide. Les pattes sont lon-
gues, velues terminées par des tarses d'un seul article. L'ab-
domen, assez développé, présente à son extrémité deux
soies analogues à celle de la femelle, mais plus allongées et
cassantes. Les ailes, arrondies inférieurement, sont très
longues, transparentes et cassantes de deux nervures. La
tête est petite, sans appendices de lobe, et enfouie dans le
corset qui est court et trapu. Les yeux sont placés près
et au dessous de l'articulation des antennes; la couleur
générale est d'un blond cendré très clair.

A l'époque de la fécondation, le corps des femelles
sorcière la matière cotonneuse en plus grande abondan-
ce; cet excès de sécrétion nous semble n'avoir pour but
que de protéger contre les influences extérieures, les
phénomènes qui doivent se produire dans cet acte. Une
fois l'acte de la fécondation accompli, les femelles se



campement s'il nous est permis d'employer cette expression à la tige sur laquelle elles se sont fixées. La matière continue disparait insensiblement, et n'est point renouvelée, pas près le corps se dessèche; les ailesaux s'évaporent et il ne reste plus qu'une espèce de petite écailler sentinelle de couleur griseâtre, se confondant avec l'écorce. Si l'on soulève cette écailler tapissée intérieurement d'une membrane très mince, incoloré et présentant antérieurement un point rougeâtre, l'on trouve dans sa cavité une petite masse ovale qui, lorsque par un fort grossissement, affecte l'image d'un animal dont toutes les parties seraient contractées. L'intérieur de cette masse ou atricule, est rempli d'eau; dans l'une nous en avons compté 51; dans une autre 53. Une peau fine très mince, dans un état rougeâtre transparent et qui permet de distinguer les os, limite cette sorte d'atricule. Cette partie participant dans le principe de la croûte de la tige laisse qu'elle contient, prend par peu une teinte plus foncée qui s'étend du centre à la circonference.

Lez peut diviser cette masse en deux parties, l'une antérieure, l'autre postérieure, toutes deux à peu près égales et de forme conique. La première, légèrement étranglée son union avec la partie postérieure, présente l'image rudimentaire d'une naissance et, au milieu, un petit orifice ovale où l'on voit apparaître une longue sorte de pliut un tube qui nous a paru correspondre à cette espèce de cicatrice rougeâtre du corps déséché, dont nous avons déjà parlé. La partie postérieure, un peu plus petite, se compose de six segments dont l'enveloppe légumentaire est formée, du même que celle de la partie antérieure par un test normal, à l'exception du dernier dont l'enveloppe semble monstrueuse. Chacun de ces segments ou anneaux montre une apparence d'organes amniotiques faisant corps avec la masse générale, et est muni à ses extrémités de trois cils vibrans. Quant au dernier segment qui pour nous représente l'abdomen, il est de forme pyramidale, non contracté, l'mant par deux sortes brievement tronquées, et percé d'un orifice étroit qui donne issue aux petits vivants.

Nous venons de voir les phénomènes qui suivent l'acte de la fécondation; il nous reste à examiner comment s'effectue le développement des œufs. Dans le principe l'atricule qui le contient, ce qu'il l'on pourrait appeler *atricule mère*, ne renferme, comme nous l'avons dit, qu'un liquide jaune, transparent. Peu après, quelques petites masses globuleuses, presque incolores, apparaissent, grossissent peu à peu, s'allongent, et prennent enfin la forme ordinaire de l'œuf. L'enveloppe intrinsèque suit le même développement, elle grandit, et passe graduellement de la couleur blanche ou rouge braise. Les œufs ayant acquis la forme qu'ils doivent conserver, le développement des petits coquilles et l'on distingue bientôt à travers les enveloppes de l'œuf, des lignes parallèles transversales dont l'opposition se fait de la tête à l'arrière. Ces lignes se dessinent de plus en plus, et bientôt le petit animal apparaît à l'état parfait; il brise alors l'enveloppe qui le contient, éclate dans l'intérieur même de l'atricule, et sort enfin par l'orifice qui termine la partie postérieure. Cette opération est très rapide et l'éclatement doit avoir lieu pour presque tous les petits en même temps. En effet, sur une grande quantité d'atriques autres antérieurement examinés, les uns ne nous ont présenté que la matière jauneuse seule, les autres des œufs simplement formés, quelques uns des petits entièrement développés, éclosant parfois d'écaille, d'autres enfin, test mort, aplati, déséché.

Chaque œuf est contenu dans une sorte de sac qui scinde l'enveloppe de toutes parts, et qui se prolonge postérieurement, sous la forme d'un pédicule. Ces pédicules sont plus ou moins allongés; tous se réunissent par leurs extrémités minces qui viennent aboutir à l'orifice armé d'une sorte placée sur l'une des faces de la partie antérieure de l'atricule mère. Quel est le but d'une semblable disposition? Devons-nous reconnaître dans cet arrangement des parties les rudiments d'une espèce de corolle embûcheuse ayant pour office de mettre l'œuf en contact avec l'air extérieur, et de lui apporter ainsi les matériaux nécessaires à son développement?

Tels sont les Phénomènes que nous avons pu observer dans une étude sérieuse de ces insectes. Parmi de nombreux caractères semblables à ceux que l'on rencontre chez des insectes de la même tribu, nous en voyons d'autres qui en diffèrent trop essentiellement pour ne former un genre nouveau de l'espèce qui nous occupe. Nous proposons donc, pour le Coccoïen du Cafier, le Génie SAISSETIA, (S. Coffe) du nom du Gouverneur actuel des Etablissements Français de l'Océanie, heureux de consacrer ainsi la mémoire d'un Officier véritable ami de la Science; et, dont tous les efforts concourent au dévelop-

pent de l'Agriculture dans les pays confis à son administration.

Nous avons vu que c'était surtout à l'extrême des tiges et à l'aisance des rameaux et des feuilles que se fixaient les insectes dont nous venons de parler. Dans ces parties en effet les disses, plus jeunes, sont plus dilatées, moins épais, plus tendres et par conséquent plus faciles à pincer. L'insecte fixé sur un point y adhère fortement, et engage dans l'intérieur de l'écorce, ses larves qui pénètrent à l'aide des longues soies dont il est armé, jusqu'au corps ligneux et là se livre à une sucette continue de la sève. Chacun sait que le liquide surnomme est doué de deux mouvements: l'un ascendant, l'autre descendant; qu'à propos d'être parvenu, à travers le corps ligneux, aux parties supérieures du végétal et dans les feuilles, il revient sur lui-même, ayant subi dans ce trajet certaines modifications, et fournit les éléments nécessaires à l'accroissement de la plante. Assiduit donc que les insectes se soutiennent par une tige, ces phénomènes cessent en partie, car par une autre continuité, la sève aspergée est absorbée, en grande quantité, une respiration surabondante a lieu et les feuilles et les longs rameaux placent au dessus des points attaqués, ne reçoivent plus la quantité de sève nécessaire à l'entretien de la vie. L'extrême de la tige alors s'affaiblit, elle se courbe ainsi que les feuilles d'un et poussent moins qui n'est autre qu'un champignon du genre *Polyergus*, les houaryns ne se développent pas; les fruits envoient ainsi par ces champignons, abortent ou deviennentiformes, les feuilles se recourbent, tombent; la tige brûle, se dessèche et meurt.

C'est particulièrement pendant les années sèches, comme la présente, que ces insectes sont dangereux. Les plantes sont dans ces saisons, peu fournies de sève et les parties les plus légères leur sont sensibles. Ces effets se sont manifestement produits sur une as grande échelle à la plantation de Pasa. Toutefois on n'a pas arrivé au point qu'il ne puisse y être remédié. Nous croyons heureusement les moyens qui nous paraissent capables d'arrêter la maladie du mal. Nous ne prétendons point à leur infallibilité; mais si les dommages que cause des palliatifs. Mais la cause étant bien connue, il sera plus facile aux intéressés d'apprécier ceux qui produiront les meilleurs résultats, et de tirer, eux-mêmes, à la recherche de remèdes plus convenables.

Le caffier est un abrisson qui demande un sol légèrement humide et une exposition arrière. Nous regardons donc comme un moyen préventif, surtout dans les temps de sécheresse, les arrachements des pieds. Il faudra en outre éloigner autant que possible les mauvaises herbes qui appauvrissent le sol, éviter que les plants ne soient trop proches et par suite ne s'écoutent réciproquement; détruire enfin tous les pieds de gossaviers dont la présence élève la température et dont les racines sont dotées d'une puissance d'absorption extraordinaire.

Si les insectes ne font que d'apparaître et sont en petit nombre, il faudra frapper légèrement la tige avec une hache; recueillir les animaux défaits et les détruire, si au contraire ils sont en grand nombre, faire des fumigations de talus, appliquer sur les parties attaquées certains corps gras, des huiles communes; les arroser avec des décrevtes de sève, de feuilles de tabac; avec des dissolutions de sel marin, de chaux, employer la chaux en poudre, la vapeur d'eau; empêcher les pieds de cendre mélange à des terreaux pour détruire ceux qui pourraient être relâgés dans le sol, enfin sur les tiges ou sont déposés les œufs, les enlever s'ils sont en petit nombre avant l'époque de l'écllosion; si au contraire, ils sont trop nombreux, enduire les tiges avec de la terre mêlée à l'eau, dans laquelle on aura déposé une certaine quantité d'essence de thérébenthine. Outre ces moyens et concurremment avec eux, nous conseillons encore de retrancher toutes les tiges attaquées dans les vieux plants, et de renouveler les jeunes au moins deux fois qu'une taille bien entendue n'aura pu débarrasser entièrement de leurs parasites.

París. (Tahiti) le 8 Novembre 1859.

E. DEFLANDRE.

[a] Nous ne parlons pas de la nécessité de protéger les plantations du Caïtier contre l'action trop forte de la chaleur, par des arbres de hache tige qui, projetant une ombre épaisse, entretiennent l'humidité du sol, et sont un obstacle au développement d'animaux pernicieux, cette question est jugée depuis longtemps et n'a pas besoin de démonstration.



BATIMENTS SUR RADE

ne connue.

- 41. Bateau à vapeur le *Milan*, commandé par M. du Plessis et le Frégate.
- 42. le Frégate Autrichien *Nossev*, cap. Baron de Peck possédant guidé du Commodore du Millerster et l'Urbain.

DE COMMERCE.

- 43. sloop, Baleinier Américain *Emily-Morgan*, cap. Chase.
- 44. Bérrier, Côte français *Fauzie*, cap. Douron.
- 45. id. Baleinier Américain *Hope*, cap. Gilford.
- 46. id. Brig goélette Anglais *Larissa*, cap. Hewart.
- 47. id. Brig goélette du Protecteur *Savona*, cap. Udis.
- 48. id. Côte du Protecteur *Aloha*, cap. Le Maire.
- 49. id. Goélette de Borabora *Moua tout le roro*, cap. Aatu.

Arrivements du Port de Papete, du Samedi 19 au Vendredi 25 Février 1859.

ENTRÉES:

- 49. Février, Gazette du Protecteur *Mary*, cap. Tseriki 13 ton, 3 hommes d'équipage, 3 passagers, sur lest, venant des Tuamotus en 5 jours.
- 49. id. Baleinier Américain *Hogue*, cap. Gilford 295 ton, 31 hommes d'équipage, venant de la pêche; 6000 gallons d'huile et de méthane.
- 49. id. Goélette de Borabora *Moua tout le roro*, cap. Aatu, 14 ton, 5 hommes d'équipage, 5 passagers, venant de Huahine, en 3 jours. Produits des îles, 5 tonnes de tabac.
- 50. id. Brig goélette Anglais *Larissa*, cap. Hewart, 78 ton, 11 hommes d'équipage, venant de Moorea en 36 heures, 29 chevaux de tirage, 16 bœufs et 2 chevaux.
- 51. id. Brig goélette du Protecteur *Savona*, cap. Udis, 100 ton, 9 hommes d'équipage, 3 passagers, venant des Pomotous en 5 jours produisant des îles.

SORTIES:

- 52. id. Côte du Protecteur *Aloha*, cap. Le Maire pour Raiatea.
- 53. id. Brig Nouvelles-grenade *Eleanora*, cap. Warner pour San-Francisco.
- 54. id. Goélette de Borabora *Moua tout le roro*, cap. Aatu pour Huahine.

AVIS.

Les débiteurs de M. Ronge qui veulent éviter d'être poursuivis judiciairement, sont invités à payer sans retard.

L'Ullssier des Tribunaux.

J. Moreau.

Avis

La femme Indigene Reea est dans l'intention de vendre un terrain situé dans le district de Pare, sous-district de Marae, connue sous le nom d'Oapea.

Les réclamations contre la présente vente seront reçues au Bureau Indigene jusqu'au 27 Mars 1859.

Avis.

Imprimerie du Gouvernement.

MM. les Résidants et les indigènes de Tahiti sont prévenus que les demandes de travaux ou d'inscriptions au Messager de Tahiti, seront reçues au Bureau de l'Imprimerie, par le gérant les lundi, mardi, et mercredi, de 2 à 4 heures du soir.

43

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUE du 19 au 25 Février 1859.

DATES.	PRESSION BAROMÉTRIQUE hauteur oscillation moyenne	TEMPÉRATURE. à 6 h. mat. à 4 h. soir Moyenne	Moyenne de 6 h. à 10 h. du b. mat. à relatif. en soir.		Humidité de pluie centimètres. tombeée	Qualité de la brise dominant pendant le jour	Vents dominants pendant le jour
			b. mat.	relat.			
S. 19	767,5	0,2	25,	30,5	27,1	96,0	E.
D. 20	756,2	4,3	24,5	31,	26,4	88,	NE,
L. 21	753,9	1,8	23,	32,	25,5	79,	O.
M. 22	756,8	0,6	22,5	34,0	27,8	84,	O., NO,
M. 23	757,2	0,2	24,	29,5	25,4	95,2	77,
J. 24	756,3	4,5	21,	26,	24,3	92,	FO.
V. 25	755,1	4,9	23,5	31,5	26,4	85,	NO,

Le gérant, Ch SENTENAC,
Typographie du Gouvernement, Papete.